

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-69153-4

## Analyse en bref

# Les attentes et les perspectives économiques des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées, quatrième trimestre de 2023



Date de diffusion : le 21 décembre 2023



Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Les entreprises s’attendent à une diminution de leur rentabilité et à une augmentation de leurs dépenses.....</b>	<b>4</b>
<b>Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont plus susceptibles de s’attendre à des défis continus liés à la chaîne d’approvisionnement.....</b>	<b>5</b>
<b>Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont plus susceptibles de s’attendre à des obstacles liés à la hausse des coûts de l’immobilier, de la location ou de l’impôt foncier que l’ensemble des entreprises du secteur privé .....</b>	<b>5</b>
<b>Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont plus susceptibles d’avoir un prêt en cours du Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes .....</b>	<b>6</b>
<b>Méthodologie.....</b>	<b>7</b>

## Les attentes et les perspectives économiques des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées, quatrième trimestre de 2023

Selon le plus récent Recensement de la population mené par Statistique Canada, [1 personne sur 4](#) au Canada appartient à un groupe racisé. Les membres de ces groupes racisés sont confrontés à des difficultés et obstacles particuliers : non seulement [la race et l'origine ethnique sont-elles les motifs de discrimination le plus fréquemment invoqués par les personnes qui en ont été victimes](#), mais certains groupes racisés [affichent également des taux de chômage plus élevés](#) que le reste de la population. De nombreuses personnes appartenant à des groupes racisés sont propriétaires d'une entreprise<sup>1</sup>, et doivent composer avec des défis particuliers. Au quatrième trimestre de 2022, les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées représentaient 19,4 %<sup>2</sup> de toutes les entreprises du secteur privé<sup>3</sup> au Canada. Alors que toutes les entreprises au Canada ont été touchées par la pandémie de COVID-19 et sont aux prises avec les plus hauts taux d'inflation observés depuis les années 1980, celles appartenant majoritairement à des personnes racisées peuvent éprouver d'autres difficultés, qui vont au-delà de celles rencontrées par la majorité des entreprises.

Du début du mois d'octobre au début du mois de novembre 2023, Statistique Canada a réalisé l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE) pour recueillir des renseignements sur l'environnement dans lequel évoluent actuellement les entreprises et sur leurs attentes pour les mois suivants. Le présent article s'appuie sur les résultats de l'ECSE pour explorer la situation des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées. La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus et n'a été autodéclarée que pour les entreprises du secteur privé. Il est important de souligner que différents éléments peuvent avoir une incidence sur la manière dont les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées répondent à la conjoncture, y compris les différences dans leurs profils sectoriels.

Au quatrième trimestre de 2023, certaines différences ont été relevées entre les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées et l'ensemble des entreprises du secteur privé, et ce, dans divers domaines, dont le remboursement des prêts, l'endettement, l'optimisme à plus long terme, et les attentes concernant la chaîne d'approvisionnement. De plus, des obstacles tels que la hausse de l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette, et des difficultés liées au recrutement d'employés qualifiés ont été constatés.

### Les entreprises s'attendent à une diminution de leur rentabilité et à une augmentation de leurs dépenses

Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées étaient plus susceptibles que les autres d'envisager les 12 mois suivants avec pessimisme. Le quart d'entre elles (25,7 %) ont dit être plutôt pessimistes ou très pessimistes quant à perspectives, comparativement au cinquième (21,4 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé<sup>4</sup>.

Les perspectives pessimistes des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées peuvent être expliquées, entre autres facteurs, par le fait que la moitié d'entre elles, soit 48,4 %, s'attendaient à voir leur rentabilité diminuer au cours des trois mois suivants, un pourcentage bien supérieur à celui de 37,7 % enregistré pour l'ensemble des entreprises du secteur privé. Comparativement au trimestre précédent, les attentes à cet égard ont peu changé pour les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées (50,2 %), et ont affiché une légère hausse pour l'ensemble des entreprises du secteur privé (34,7 %).

1. Entreprises appartenant majoritairement à des groupes racisés, formés de personnes (autres que les Autochtones) qui n'appartiennent pas à la race blanche.

2. Statistique Canada. (2022). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2023

3. La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été autodéclarée que pour les entreprises du secteur privé.

4. Les groupes de propriétaires comprennent les hommes, les femmes, les immigrants, les personnes racisées, les personnes LGBTQ2, les personnes ayant une incapacité, ainsi que les membres des Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Par ailleurs, la moitié (50,3 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées s'attendaient à ce que leurs dépenses d'exploitation augmentent au cours des trois mois suivants. Parmi l'ensemble des entreprises du secteur privé, le taux correspondant était de 2 entreprises sur 5 (42,0 %).

Enfin, plus de 2 entreprises sur 5 (43,8 %) appartenant majoritairement à des personnes racisées s'attendaient à voir leurs liquidités diminuer au cours des trois mois suivants, comparativement à 35,1 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Il s'agit de hausses par rapport au trimestre précédent, lorsque les pourcentages se situaient à 41,7 % et à 30,4 %, respectivement.

## **Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont plus susceptibles de s'attendre à des défis continus liés à la chaîne d'approvisionnement**

La pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations dans divers segments de la chaîne d'approvisionnement, et celles-ci se sont traduites par [une hausse marquée des tarifs de fret, l'accumulation de conteneurs dans les ports, et des pénuries de main-d'œuvre dans des segments clés de la chaîne d'approvisionnement](#) (en anglais seulement). Bien que les plus grandes difficultés posées la par la pandémie soient choses du passé, ses effets continuent de se faire sentir dans les chaînes d'approvisionnement, touchant les entreprises canadiennes de plusieurs façons.

Au quatrième trimestre de 2023, parmi les entreprises qui entrevoyaient des défis liés à la chaîne d'approvisionnement au cours des trois mois suivants, plus du tiers (35,5 %) de celles appartenant majoritairement à des personnes racisées ont indiqué que ces défis s'étaient accentués au cours des trois mois précédents, tout comme près des deux cinquièmes (38,2 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé.

Cependant, plus de 2 entreprises sur 5 (43,1 %) appartenant majoritairement à des personnes racisées s'attendaient à ce que les défis liés à la chaîne d'approvisionnement s'accroissent au cours des trois mois suivants, comparativement à plus du quart de l'ensemble des entreprises du secteur privé (28,6 %). Ces pourcentages sont plus élevés que ceux enregistrés au trimestre précédent, lorsqu'un peu moins du tiers (31,9 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées et moins du quart (23,5 %) de l'ensemble des entreprises s'attendaient à une exacerbation des défis liés à la chaîne d'approvisionnement.

## **Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont plus susceptibles de s'attendre à des obstacles liés à la hausse des coûts de l'immobilier, de la location ou de l'impôt foncier que l'ensemble des entreprises du secteur privé**

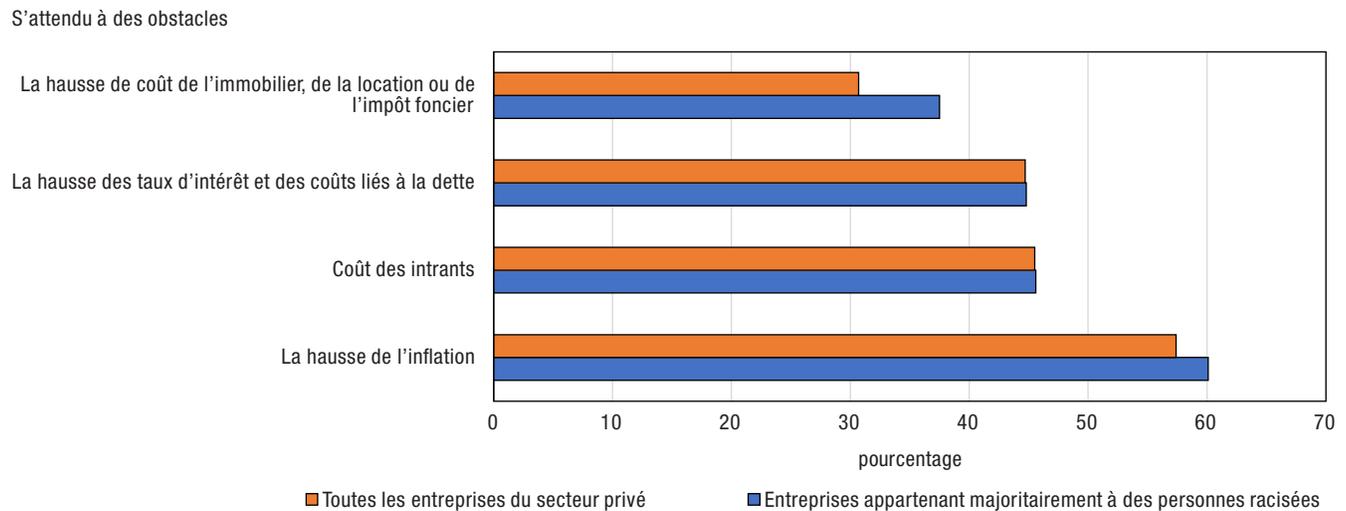
Depuis 2022, le taux d'inflation au Canada a atteint des niveaux inégalés depuis des décennies. En septembre, [l'Indice des prix à la consommation \(IPC\) a augmenté de 3,8 %](#) d'une année à l'autre. De plus, [la hausse des prix des produits de base](#) engendrée par la pandémie exerce des pressions sur les prix à l'échelle de l'économie. Cette pression se manifeste dans les difficultés qu'entrevoient les entreprises au quatrième trimestre de 2023, 76,2 % des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées ayant indiqué s'attendre à des obstacles liés aux coûts au cours des trois mois suivants.

La hausse de l'inflation est le principal obstacle auquel s'attendent les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées (60,1 %) ainsi que l'ensemble des entreprises du secteur privé (57,4 %). Pour les entreprises appartenant à des personnes racisées, le pourcentage ayant indiqué que l'inflation serait leur plus important obstacle a diminué par rapport au trimestre précédent (65,4 %), mais pour l'ensemble des entreprises, il est resté relativement stable (57,0 %).

Plus des deux cinquièmes (44,8 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées s'attendaient à ce que la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette représente un obstacle pour elles au cours des trois mois suivants, tout comme plus des deux cinquièmes (44,7 %) de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Par ailleurs, près de la moitié (45,6 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées s'attendaient à ce que l'augmentation du coût des intrants représente un obstacle, un pourcentage comparable à celui enregistré pour l'ensemble des entreprises du secteur privé (45,5 %). En enfin, plus du tiers

(37,5 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées prévoyaient que la hausse de coût de l'immobilier, de la location ou de l'impôt foncier constitue un obstacle, comparativement à 3 entreprises sur 10 (30,7 %) du secteur privé.

**Graphique 1**  
**Certains obstacles prévus pour les trois mois suivants, quatrième trimestre de 2023**



**Note :** La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été autodéclarée que pour les entreprises du secteur privé.  
**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0726-01).

**Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont moins susceptibles de s'attendre à des obstacles liés à la main-d'œuvre**

Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées étaient moins susceptibles que l'ensemble des entreprises d'entrevoir des obstacles liés à la main-d'œuvre. En effet, le tiers (33,3 %) d'entre elles s'attendaient à devoir composer avec des obstacles liés à la main-d'œuvre, un pourcentage inférieur à celui enregistré pour l'ensemble des entreprises du secteur privé (39,9 %). Pour les deux catégories d'entreprises, il s'agit d'une amélioration par rapport au trimestre précédent, lorsque 43,2 % des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées et 47,2 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé s'attendaient à devoir composer avec des obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois mois suivants.

Pour ce qui est des obstacles liés au recrutement d'employés qualifiés, les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées s'en tiraient mieux que l'ensemble des entreprises du secteur privé. En effet, 21,9 % d'entre elles s'attendaient à ce que le recrutement représente un obstacle pour elles, alors que le pourcentage correspondant pour l'ensemble des entreprises était de 29,0 %. En outre, plus du cinquième (21,4 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées s'attendaient à devoir composer avec une pénurie de main-d'œuvre au cours des trois mois suivants, comparativement à 25,7 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé.

**Les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées sont plus susceptibles d'avoir un prêt en cours du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)**

Au quatrième trimestre de 2023, environ 3 entreprises sur 5 (59,1 %) appartenant majoritairement à des personnes racisées ont déclaré que les taux d'intérêt avaient une incidence moyenne ou élevée sur leurs opérations, tout comme 57,4 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. De plus, le tiers (33,3 %) des entreprises appartenant à des personnes racisées qui indiquent que les taux d'intérêt avaient une incidence faible, moyenne ou

élevée sur leurs opérations ont indiqué que les coûts liés à une dette existante étaient l'élément le plus touché par la hausse des taux d'intérêt. Cela laisse entendre que les entreprises pourraient être moins disposées à contracter d'autres dettes.

En effet, environ les deux tiers des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées (64,8 %) ne prévoyaient pas demander du financement par emprunt (marge de crédit, prêt à terme ou prêt hypothécaire) au cours des trois mois suivants. En outre, 29,0 % ont déclaré ne pas avoir la capacité de s'endetter davantage, et les taux d'intérêt défavorables en étaient la raison le plus souvent invoquée (73,0 %). Parmi les autres raisons mentionnées, les plus courantes étaient le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes futures (48,7 %) et le flux de trésorerie (27,8 %). À titre de comparaison, au troisième trimestre, les taux d'intérêt défavorables (65,2 %) venaient au deuxième rang des raisons de ne pas s'endetter davantage, derrière le manque de confiance ou l'incertitude quant aux ventes futures (66,0 %). Si l'on examine les différences entre ces deux trimestres, la hausse des taux d'intérêt émerge comme principal facteur ayant une incidence sur la capacité des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées à s'endetter davantage.

Plus de la moitié (55,3 %) des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées ont reçu un prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), qui offrait des prêts sans intérêts pouvant aller jusqu'à 60 000 \$ aux petites entreprises et organismes à but non lucratif. Au quatrième trimestre de 2023, près des trois quarts (73,0 %) de ces entreprises n'avaient pas encore entièrement remboursé leur prêt du CUEC. Parmi les entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées qui n'ont pas encore remboursé leur prêt du CUEC, 59,1 % prévoient avoir les liquidités disponibles ou l'accès au crédit pour rembourser le prêt du CUEC d'ici le 31 décembre 2026, tandis que près des deux tiers (65,1 %) de toutes les entreprises du secteur privé prévoient la même chose.

**Tableau 1**

**État du remboursement du prêt provenant du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et si l'entreprise ou l'organisme prévoit avoir les liquidités disponibles ou l'accès au crédit pour rembourser le prêt d'ici le 31 décembre 2026, quatrième trimestre de 2023**

	Entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées	Toutes les entreprises du secteur privé
	pourcentage	
Oui, l'entreprise ou l'organisme a reçu un prêt remboursable provenant du CUEC	55,3	53,8
<b>État du remboursement du prêt provenant du CUEC</b>		
Oui, il a été remboursé dans son intégralité	27,0	27,8
Non, il n'a pas été remboursé dans son intégralité	73,0	72,2
Oui, l'entreprise ou l'organisme aura les liquidités disponibles ou aura accès au crédit	59,1	65,1
Non, l'entreprise ou l'organisme n'aura pas les liquidités disponibles ou n'aura pas accès au crédit	19,8	14,8
Inconnu	21,1	20,1

**Note :** La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été autodéclarée que pour les entreprises du secteur privé.

**Source :** Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0744-01). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0745-01).

## Méthodologie

Du 3 octobre au 6 novembre 2023, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et sur leurs attentes concernant l'avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête est de 30,623 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 15,976 entreprises et organismes.